



### Les chamois verts

Club valentinois de randonnée pédestre  
56, Rue Maréchal Ney 26000 Valence  
Tél : 04 26 52 51 71

Site : [www.chamois-verts.fr](http://www.chamois-verts.fr)

Assurance R.C.P. : Groupama 161 Av Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex

### Comité départemental Drôme

Maison des bénévoles du sport Drôme Ardèche  
71 rue Latécoère 26000 Valence  
Tél : 04 75 75 47 83

Site : [www.drome.ffrandonnee.fr](http://www.drome.ffrandonnee.fr)

Garantie financière: Groupama 132 rue des Fontanot 92000 Nanterre

## FICHE SÉJOUR D'INFORMATION PRÉALABLE CONDITIONS DE VENTE

Séjour strictement réservé aux adhérents à jour de leur cotisation

**Valence le : 17 janvier 2025**

N°

**Le Sisteronais**  
**Alpes de Haute Provence**  
**Du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025**  
**Niveau 3**  
**Séjour en étoile**  
**Animateur responsable : Marie Claude Bouquet**

### **PROGRAMME :**

A quelques km de Sisteron et sa citadelle, notre gîte sera en plein cœur de la réserve géologique de Haute Provence, de nombreuses randonnées très panoramiques s'offriront à nous : la crête de Gérüen, le pic des Monges et sa vue époustouflante, nous irons aussi chatouiller la grotte du trou de l'argent, Coste Belle, Feissal et les cloches de Barles, tout cela sous le beau soleil de Provence !

- Randonnées de 15 à 20 km pour 800 à 1000 m de dénivelée
- Altitude maximale : 2115 m

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision de l'animateur responsable en fonction des divers paramètres : conditions climatiques et condition physique des participants.

### **HÉBERGEMENT :**

- Gîte d'étape des Monges, à Authon 06 95 20 62 63
  - Demi- pension, repas du soir et petit déjeuner
  - En dortoir ou chambres doubles avec supplément de 5 €/nuitée par personne
  - Prévoir draps, taie d'oreiller, linge de toilette, maillot de bain

En cas de problème avec cet établissement, l'organisateur s'engage de proposer une offre similaire.

### **ORGANISATION :**

- Prévoir pique-nique du 1<sup>er</sup> jour dans le sac à dos
- Prévoir individuellement le pique-nique de midi

### **DÉPLACEMENTS :**

- Covoiturage sur la base de 4 personnes/voiture
- Itinéraire : Valence/ Serres / Sisteron / Authon
- Distance : 183 km

## **BUDGET DU SÉJOUR :**

<b>COÛT DU SÉJOUR : 279 € (Hors options et covoiturage)</b>	
<b>Ce prix comprend :</b>	
<b>25 €</b>	Frais d'organisation
<b>4 €</b>	Frais de fonctionnement de l'Immatriculation Tourisme
<b>250 €</b>	Hébergement (avec demi-pension) + Taxes de séjour
<b>Ce prix ne comprend pas :</b>	
	Le montant du dédommagement des personnes ayant pris leur véhicule (Sur la base de 4 personnes/voiture) sera communiqué aux participants
	Frais d'alimentation et de boissons
<b>18 € / 6,35€</b>	Assurance annulation et interruption/bagages <b>(Le règlement se fait au moment de l'inscription)</b>
	D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris

**LES ASSURANCES ANNULATION et INTERRUPTION** (avec ou sans option bagages) : le montant est calculé en fonction du coût du séjour (hors options et covoiturage). Elles ne couvrent que les frais engagés avant le départ.

La garantie assistance et rapatriement comprise dans votre licence IRA ou +.

Avec le paiement par carte bancaire visa+ vous pouvez profiter de l'assurance annulation liée à cette carte (voir votre conseiller bancaire)

## **INSCRIPTION :**

Nombre de participants : Minimum 8 Maximum 12

Les inscriptions se feront du 24 janvier 2025 au 21 février 2025 au club aux horaires de permanence ou sur le site des Chamois Verts en envoyant votre bulletin d'inscription aux C.V.

Attention : Si l'effectif des inscrits n'atteint pas 8 personnes avant le 21 février le séjour sera annulé et les personnes inscrites prévenues et remboursées.

**Merci de vous munir impérativement de votre n° de licence et de votre règlement.**

Si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places, 8 jours après la date d'inscription, une commission de séjours statuera (Ordre chronologique d'inscription, priorité aux licenciés du club). Les personnes non retenues seront inscrites sur liste d'attente, et le montant de leur inscription, leur sera rendu.

## **ÉCHEANCIER DES VERSEMENTS AU CLUB :**

99 €	A l'inscription	Seul le versement de cette somme vaudra inscription définitive : Frais d'organisation 25 € + acompte/réservations 70 € + IT 4 € + option assurances
180 €	25 avril 2025	Solde

**DÉSISTEMENT** : Avec l'option assurance annulation seront remboursables : (voir la notice d'information liée au contrat annulation voyage : annexe 10)

Entre l'inscription et le 25 /04 /2025 : 99 €

Entre le 26/04/2025 et le 12/05/2025 : 279 €

Sans l'option assurance annulation les sommes ci-dessus ne seront pas remboursées par le club.

## **RÉUNION DE PRÉPARATION :**

**Obligatoire pour tous les participants le : date et lieu à définir.**

**ATTENTION** : Testez-vous au cours des sorties du club : L'animateur d'un séjour est en droit de ne pas vous accepter si vous n'avez pas le niveau.

## **RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS :**

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)"